



## **Rapport d'évaluation d'une demande de catégorie B, sous-catégorie B3.10 (Ajout ou modification à l'étiquette d'un produit – Mélanges en cuve)**

**N° de la demande :** 2013-5334  
**Demande :** Catégorie B, sous-catégorie B.3.10 (Ajout ou modification à l'étiquette d'un produit – Mélanges en cuve)  
**Produit :** Dispersant/activateur liquide non-ionique Index  
**N° d'homologation :** 28181  
**Matière active (m.a.) :** 900 g/L d'alkylarène polyoxyéthylène glycol, d'acides gras libres et d'acide isophtalique  
**Numéro de document de l'ARLA :** 2410994

### **Contexte**

Le dispersant/activateur liquide non-ionique Index est homologué comme dispersant et activateur pour une application à des doses allant de 0,2 à 0,25 % V/V avec des herbicides homologués. Pour obtenir des renseignements précis sur les utilisations, les doses et les méthodes d'application, les mises en garde, les restrictions et le port d'équipement de protection individuelle, veuillez consulter l'étiquette du produit.

### **Objet de la demande**

La présente demande vise à modifier l'homologation du dispersant/de l'activateur liquide non-ionique Index afin d'inclure une application à une dose de 0,1 % V/V avec l'herbicide dessiccant Reglone pour désherber les cultures.

### **Évaluation des propriétés chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale**

De telles évaluations ne sont pas requises étant donné qu'aucune modification n'a été apportée aux propriétés chimiques, à la formulation ou au profil d'utilisation du produit.

### **Évaluation de la valeur**

Les données d'un essai en champ mené sur une culture de lentilles en Alberta en 2013 ont montré que la moyenne de dessiccation des cultures et la teneur en eau de la semence au moment de la récolte, après une application de l'herbicide dessiccant Reglone à une dose de 1,25 L/ha, combinée à une application du dispersant/de l'activateur liquide non-ionique Index à une dose de 0,1 % V/V, étaient comparables aux données obtenues avec une application de l'adjuvant non ionique à pulvériser Kantoral, à une dose de 0,1 % V/V et plus, par rapport à l'échantillon témoin non traité.

### **Conclusions**

L'ARLA a réalisé l'évaluation de la présente demande et a jugé que les renseignements mis à sa disposition sont suffisants pour modifier l'homologation du dispersant/activateur liquide non-ionique Index afin d'inclure une application à une dose de 0,1 % V/V avec l'herbicide dessiccant Reglone pour désherber les cultures.

**Référence**

Liste des études et des renseignements présentés par le titulaire

PMRA # 2350060: 2013, Efficacy and desiccation of lentils with Reglone and adjuvants, DACO: 10.2.3.3(B) and 10.3.2(A).

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2014

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.